



PROCES-VERBAL INDIVIDUEL – 2^{EME} CONSTAT D'ABANDON

Concession n°	Concessionnaire d'origine	Dernier interlocuteur	Cimetière	Carré	Rang	Fosse	Date originelle
n° 1878-9	MEUNIER Pierre	Monsieur MEUNIER Pierre	Cimetière d'Oubreys			59	20/11/1878

Défunts inhumés dans la concession

Aujourd'hui le 7 mars 2024 à 09:00 heures Nous, Brigitte SOUCHE, Maire-Adjoint, agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés,

Conformément aux dispositions des articles L. 2223-17 et R. 2223-12 à R. 2223-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et de notre 2ème annonce en date du 6 février 2024.

Accompagné de Johan DI MICHEL, Brigadier Chef, nous nous sommes transportés au cimetière communal, à l'effet de constater l'état dans lequel se trouve la concession désignée.

Nous avons fait les constatations suivantes : Tombe non entretenue stèle cassée envahie par des mousses

De ces constatations, dont il résulte que ladite concession a cessé d'être entretenue et se trouve dans l'état d'abandon prévu par l'article L 2223-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, nous avons dressé le présent procès-verbal.

Brigitte SOUCHE
Maire-Adjoint



Johan DI MICHEL
Brigadier Chef



PROCES VERBAL GENERAL - 2ème constat d'abandon

Nous, Brigitte SOUCHE, Maire-Adjoint délégué par arrêté en date du , agissant en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés conformément aux dispositions des articles L 2223-17, L 2223-4 et R 2223-13 à R 2223-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de notre 2ème annonce en date du 06 Février 2024, pour les concessions dont la résidence des descendants n'est pas connue, accompagné de Johan DI MICHEL, Brigadier Chef, nous nous sommes transportés au cimetière communal, à l'effet de constater l'état dans lequel se trouve les concessions ci-après désignées. Nous avons fait les constatations suivantes :

N° de la concession	Concessionnaire à l'origine	Dernier ayant-droit connu	Cimetière	C	A	E	Date d'achat	Défunts inhumés dans la concession	Constatations de l'état des dites concessions
1878-9	MEUNIER Pierre	Monsieur MEUNIER Pierre	Cimetière d'Oubreyts			59	20/11/1878		Tombe non entretenue stèle cassée envahie par des mousses

De ces constatations dont il résulte que lesdites concessions continuent à se trouver à l'état d'abandon, aucun acte d'entretien n'ayant été effectué depuis le 1er constat d'abandon qui a fait l'objet des formalités de publicité prévues par la Loi, nous avons dressé le présent procès-verbal.

Vals-les-Bains, le 22/03/2024

Brigitte SOUCHE



Maire-Adjoint



Johan DI MICHEL

Brigadier Chef

